

## **CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION EMPLACEMENT AMENAGE S AVEC SANITAIRES PRIVE**

Concernant uniquement des emplacements S 150 m<sup>2</sup>, avec sanitaire privé (douche, toilette, lavabo) + kitchenette (évier, plaque de cuisson, réfrigérateur) + électricité 10 ampères (soit un peu plus de 2000 Watts).

La réservation se pratique en saison pour un séjour de 7 nuits minimum, arrivée après 16 heures, départ avant 10heures 30, et en hors saison pour un séjour minimum de 3 nuits.

Le montant de l'acompte est forfaitaire pour un séjour (2 personnes et par emplacement).  
Les tarifs sont communiqués sous réserve de révision.

Les frais de dossier (20 €) versés en plus de l'acompte, rémunérant un service supplémentaire, ne sont pas remboursables.

La réservation ne sera effective qu'à l'encaissement de l'acompte et ce dernier doit nous être parvenu au maximum 15 jours après la réception du coupon de réservation.

**A moins de 30 jours et après le 15 juin le délai de réponse est ramené à 7 jours.**

**A moins de 15 jours paiement à la réservation par carte bancaire uniquement.**

### **Annulation en cas de FORCE MAJEURE dûment JUSTIFIEE :**

- Plus de 6 semaines avant l'arrivée, remboursement complet de l'acompte.
- Le délai d'arrivée garanti est de 24 heures, sauf modalités particulières.
- L'acompte est déductible au paiement du séjour réservé.

### **IMPORTANT :**

#### **LE SOLDE DU SEJOUR S'EFFECTUE LE JOUR DE L'ARRIVEE AINSI QUE LE DEPOT DE CAUTION**

La caution (200€) donnée à l'arrivée est restituée en fin de séjour s'il n'y a aucune dégradation faite au matériel et si les sanitaires et la kitchenette sont rendus parfaitement nettoyés. Les sanitaires doivent être nettoyés avec une éponge non abrasive, et du détergent non abrasif afin de ne pas rayer ceux-ci.

Toute modification pouvant entraîner une variation de la redevance, en plus ou en moins, doit être signalée le jour de l'arrivée.

Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal de Grasse.

**Cher Client,**

Ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un agréable et inoubliable souvenir.

*Mise à jour mai 2017*

**1330 chemin de la Sine 06140 VENCE ☎+33 (0)4 93 58 09 36**  
**[www.camping-domainedelabergerie.com](http://www.camping-domainedelabergerie.com) - [info@camping-domainedelabergerie.com](mailto:info@camping-domainedelabergerie.com)**  
**Pour tout litige seul le tribunal de Grasse est compétent – RC GRASSE B 327015236**